

**Invitation « Petits déjeuners / débat » - AdDen avocats**

**Les décisions implicites de l'administration**

**Le silence valant acceptation ou rejet depuis le code des relations entre le public et l'administration**

Le jeudi 23 juin 2016, dans le cadre de la publication par Stéphane Roux (AdDen avocats) d'un guide pratique consacré au nouveau régime juridique des décisions implicites des administrations, le cabinet consacre son « *Petit déjeuner / débat* » parisien aux incidences de cette réforme sur les demandes qui leurs sont adressées.

Le *petit déjeuner / débat* est un cycle de conférences à l'attention des professionnels permettant d'échanger sur des sujets d'actualité autour d'une rencontre conviviale dans les locaux d'AdDen avocats.

Voici certains des sujets qui seront abordés à l'occasion de ce petit-déjeuner auquel nous vous convions : les enjeux du nouveau code et de la réforme ; les types de demandes soumises au nouveau régime juridique ; les exigences formelles applicables à leur présentation ; leur traitement par l'administration ; les conditions de naissance d'une décision implicite ; la détermination du sens de la décision implicite.

**Date et horaire :**  
Jeudi 23 juin 2016  
9h00 – 10h30

**Lieu :**  
AdDen avocats  
31 rue de Bellefond  
75009 Paris

**ATTENTION : nombre de places limité (réponse le 20 juin 2016 au plus tard).**

Merci de confirmer votre présence par mail en nous retournant le formulaire ci-après à

Paola Neto par mail à [paola.neto@adden.fr](mailto:paola.neto@adden.fr)

---

Je serai présent(e) le jeudi 23 juin 2016 de 9h00 à 10h30

OUI

NON

ENTREPRISE / ORGANISATION.....

NOM ..... PRENOM .....

FONCTION .....

EMAIL ..... TELEPHONE .....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

---